

AVIS DE RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS

D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Session 2024

BAP J – Adjoint-e en gestion administrative

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, **au titre de l'année 2024**, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Conformément à l'arrêté 22 mars 2024 paru au journal officiel le 30 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement.

Au titre de l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1.

Les dossiers de candidatures sont constitués d'une lettre de candidature, d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Ils doivent être adressés **par voie postale uniquement** à :

***Institut National des Sciences Appliquées Toulouse
Service des Ressources Humaines
Concours ITRF
135, avenue de Rangueil - 31077 Toulouse cedex 4***

La fiche de poste ainsi que **les dossiers de candidatures sont téléchargeables** sur le site de l'INSA Toulouse, rubrique : rejoindre les équipes – Personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé ; par le biais de ce lien : <https://www.insa-toulouse.fr/rejoindre-les-equipes/>

Tout dossier incomplet sera refusé.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 10 mai 2024, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats retenus par la commission de sélection seront auditionnés **courant juin/juillet 2024**.

Le Directeur de L'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à l'établissement à l'adresse ci-dessus.



Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice du service des ressources
humaines,

Isabelle DEJEAN-MAZAL